



Comment prouver son identité

Par **titoune**, le 14/05/2018 à 18:49

Bonjour,

On m'a toujours dit que la carte d'identité n'était pas obligatoire mais comment prouver son identité. Mon fils doit passer son brevet j'ai fait une demande sur l'ants mais il faut prendre rendez-vous en mairie or je n'ai eu un rendez vous que le 30 mai et pourtant j'ai téléphoné le jour de ma demande aux mairies (demande faite sur l'ants le 19 février). Je trouve ces délais trop long par rapport à avant. Mon fils n'aura jamais sa carte pour le brevet? Que faire ? Peut-on l'empêcher de passer le brevet .

Par **Marck_ESP**, le 14/05/2018 à 19:17

Bonjour,
Votre livret de famille devrait être accepté.